



CARREFOUR
MARKET

Pour Affichage

Satisfait d'avoir obtenu la réouverture des Négociations de Salaires mais cela en valait-il la peine !



Salaires :

- + Augmentation minimale pour les employés de 1% applicable au 1^{er} Mars avec revalorisation de la grille CSF.
- + Augmentation pour les cadres et agents de Maîtrise de 0.5% applicable au 1^{er} janvier avec budget supplémentaire pour les augmentations individualisées de 0.4%

Social :

- ✓ Octroi d'une journée d'absence rémunérée pour la réalisation d'un examen ambulatoire sous anesthésie (*Actuellement il faut justifier d'une anesthésie générale*)
- ✓ Revalorisation à 120 € bruts et extension de la prime tuteur
- ✓ Diffusion d'un nouveau Guide de la parentalité
- ✓ Maintien du budget pour le fond de solidarité pour 2021 à hauteur de 260 000 €.
- ✓ Création d'un niveau 7C et embauche ou passage à ce niveau de l'ensemble des Directeurs de magasin en poste (hors DM dans la pépinière) qui ne seraient pas déjà classifiés à un niveau supérieur.
- ✓ Date butoir au 30 avril 2021 pour la fixation des objectifs individuels de la R.V.A. 2021 de l'encadrement
- ✓ Revalorisation de la prime d'intervention à 35 € bruts pour les astreintes de l'encadrement
- ✓ Nouveaux paliers de la prime de vacances pour l'encadrement pour les plus de 15 ans d'ancienneté
- ✓ Mise en place d'une enveloppe spécifique visant à réduire les éventuelles inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes d'un montant de 100 000 € bruts pour l'année 2021.



Par rapport à la première proposition, la Direction a décidé de supprimer la prime de 150 € et mettre l'augmentation employés au 1^{er} mars (*au lieu de 1^{er} janvier*).



A vous de juger !

